



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BONDERITE C-AK AVIATION AERO

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BONDERITE C-AK AVIATION AERO

Numéro du produit 48820

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Applications industrielles diverses Produit d'entretien.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 48820

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Met. Corr. 1 - H290

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

BONDERITE C-AK AVIATION AERO**Mentions de mise en garde**

P260 Ne pas respirer les poussières.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

METASILICATE DE SODIUM PENTAHYDRATE, Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt, ALCOHOLS, C13-15, ETHOXYLATED

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

METASILICATE DE SODIUM PENTAHYDRATE			40-60%
Numéro CAS: 10213-79-3	Numéro CE: 229-912-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119449811-37-XXXX	
Classification Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335			
Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt			10-<20%
Numéro CAS: 7722-88-5	Numéro CE: 231-767-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489794-17-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318			
ALCOHOLS, C13-15, ETHOXYLATED			5-<10%
Numéro CAS: 64425-86-1			
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412			

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

AMINES, C12-18-ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES

0.1-<1%

Numéro CAS: 68955-55-5

Numéro CE: 273-281-2

Facteur M (aigu) = 1

Classification

Acute Tox. 4 - H302

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Dam. 1 - H318

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 2 - H411

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Toux. Essoufflement.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures des muqueuses, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche pour l'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter la formation et la dispersion de poussières. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Éviter la formation et la dispersion de poussières. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter la formation et la dispersion de poussières. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Peut être corrosif pour les métaux. Éviter le gel. Éviter le contact avec les acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 5 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

METASILICATE DE SODIUM PENTAHYDRATE (CAS: 10213-79-3)

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme : 1.49 mg/kg/jour
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 6.22 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme : 0.74 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 1.55 mg/m ³
	Consommateur - Ingestion; Long terme : 0.74 mg/kg/jour

PNEC	- eau douce; 7.5 mg/l
	- eau de mer; 1 mg/l
	- Eau, rejet intermittent; 7.5 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l

Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt (CAS: 7722-88-5)

Commentaires sur les composants	WEL = Workplace Exposure Limits
--	---------------------------------

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.79 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.68 mg/m ³

PNEC	- STP; 50 mg/l
	- eau douce; 0.05 mg/l
	- eau de mer; 0.005 mg/l
	- rejet intermittent; 0.5 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques, résistantes aux poussières. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
--------------------------------------	---

Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Néoprène. Caoutchouc (naturel, latex). Epaisseur: > 1 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
-----------------------------	--

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Filtre à particules, type P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Granules.
Couleur	Blanc.
Odeur	Aucune information disponible.
pH	pH (solution diluée): 11.9 - 12.5 @ 31 g/l
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité apparente	800 - 1100 kg/m ³
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non disponible.
----------------------------	-----------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Acides. Peut être corrosif pour les métaux.
-------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Acides.
---	---

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides. Metals

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 3 125,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

Contact cutané Provoque de graves brûlures.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

Informations toxicologiques sur les composants

METASILICATE DE SODIUM PENTAHYDRATE

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg/jour, Cutanée, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - NOAEL >159 mg/kg p.c. /jour, , Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: >200 mg/kg p.c. /jour, , Souris

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Irritant pour les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL >227 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat NOAEL 260 mg/kg p.c. /jour, Orale, Souris

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les poussières peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Corrosif. De petites quantités peuvent provoquer des lésions graves. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.

Contact cutané Provoque de graves brûlures.

Contact oculaire Le contact avec le produit chimique concentré peut provoquer très rapidement des lésions oculaires sévères, et éventuellement la perte de la vue.

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 1 624,0 mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) OECD 425

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ >0.58 mg/l, Inhalatoire, Rat OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Lapin OECD 405

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Souris OECD 429

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Test de Ames Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

Inhalation	Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

ALCOHOLS, C13-15, ETHOXYLATED

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)	500,0
-------------------	-------

AMINES, C12-18-ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL ₅₀ mg/kg)	846,0
---	-------

Espèces	Rat
---------	-----

ETA orale (mg/kg)	846,0
-------------------	-------

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	DL ₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Rat
--	--

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Irritant pour la peau. Lapin OECD 404
----------------------	---------------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Lapin OECD 405
--	---

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant. Cobaye OECD 406
-------------------------	------------------------------------

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Test de Ames Négatif.
-----------------------------------	-----------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.
--------------------	---

Informations écologiques sur les composants

METASILICATE DE SODIUM PENTAHYDRATE

Écotoxicité	Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.
--------------------	---

Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.
--------------------	---

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

12.1. Toxicité

Toxicité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

METASILICATE DE SODIUM PENTAHYDRATE

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 210 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 1700 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 207 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: > 100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: > 100 mg/l, Desmodesmus subspicatus OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées

ALCOHOLS, C13-15, ETHOXYLATED

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 48 heures: 4.1 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 24 heures: 7 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: >1 - 10 mg/l, Algues

AMINES, C12-18-ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 1.5 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 2.4 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 0.24 mg/l, Desmodesmus subspicatus NOEC, 72 heures: 0.075 mg/l, Desmodesmus subspicatus

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

Toxicité aiguë -
microorganismes

EC10, 30 minutes: 30 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Informations écologiques sur les composants

METASILICATE DE SODIUM PENTAHYDRATE

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

ALCOHOLS, C13-15, ETHOXYLATED

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- >70%: 28 jours
OECD 301A

AMINES, C12-18-ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- 82%: 28 jours
OECD 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Informations écologiques sur les composants

METASILICATE DE SODIUM PENTAHYDRATE

**Potentiel de
bioaccumulation**

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

Pas d'information disponible.

Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt

**Potentiel de
bioaccumulation**

Pas d'information disponible.

Coefficient de partage

log Pow: ~ -2

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

METASILICATE DE SODIUM PENTAHYDRATE

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

METASILICATE DE SODIUM PENTAHYDRATE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non applicable.

ALCOHOLS, C13-15, ETHOXYLATED

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

AMINES, C12-18-ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

METASILICATE DE SODIUM PENTAHYDRATE

Autres effets néfastes Aucune information requise.

Diphosphoric Acid, Tetrasodium Salt

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

N° ONU (ADR/RID)	3253
N° ONU (IMDG)	3253
N° ONU (ICAO)	3253
N° ONU (ADN)	3253

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	TRIOXOSILICATE DE DISODIUM
Nom d'expédition (IMDG)	TRIOXOSILICATE DE DISODIUM
Nom d'expédition (ICAO)	DISODIUM TRIOXOSILICATE (mixture)
Nom d'expédition (ADN)	TRIOXOSILICATE DE DISODIUM

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C6
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG	18. Alcalis
EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	2X
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

RUBRIQUE 16: Autres informations

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	16/12/2021
Numéro de version	2.000
Remplace la date	05/06/2016
Numéro de FDS	48820

BONDERITE C-AK AVIATION AERO

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	K Winter

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.